

N/REF : 16/07/2024 8H27 C:264090 I:33807
V/REF : APPEL TEL
V/Appel du Mardi 16/07/2024 a 8H27

NIBART CELIA

**302 ALLEE DES JARDINS DU
BUTTIT
38330 SAINT ISMIER**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 23 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 302 ALLEE DES JARDINS DU BUTTIT - 38330 SAINT ISMIER
CHEZ MME NIBART CELIA AU 06 25 68 08 12

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE D'UN REGARD EXTERIEUR

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/07/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EAUX USEES
EXTRACTION DE RACINES
VU AVEC LE PROPRIETAIRE SUR PLACE

PREVOIR LA DECOUPE DES RACINES PAR LE PROPRIETAIRE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	214,83	214,83
TOTAL H.T.				214,83
T.V.A. a 10,00%				21,48
TOTAL T.T.C.En EURO				236,31

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN